

Composition de la Commission de recours

La Commission de recours, conformément à l'[art. 89 des dispositions facultaires complémentaires](#) au [Règlement général des études 2018 - 2019](#) se compose comme suit :

- Membres effectifs : M. Jérôme de Brouwer (Président), Mme Sophie Grégoire et M. Philippe Mary.
- Membres suppléants : M. Patrick Vassart (Président), Mmes Carla Nagels et Barbara Truffin.